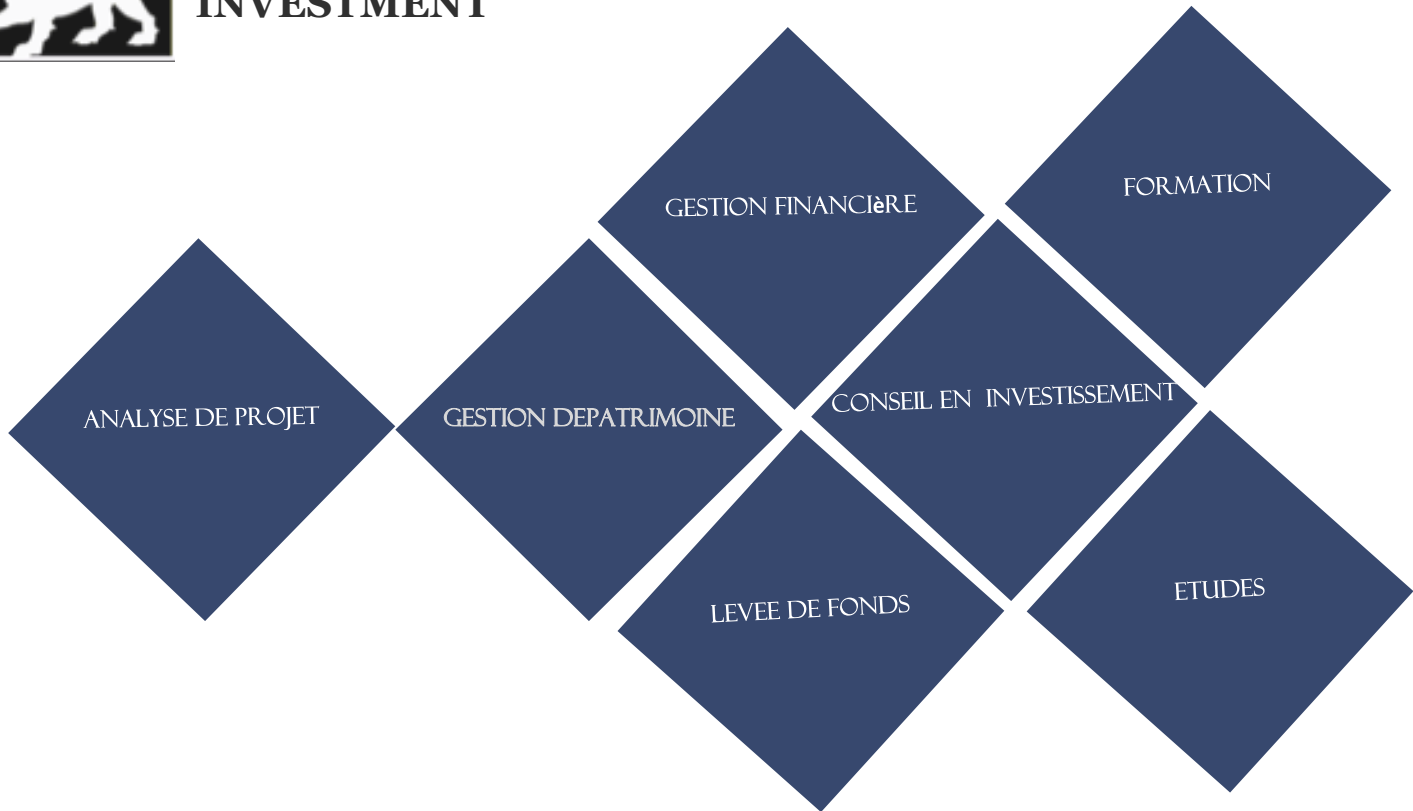




**MOUGANO  
INVESTMENT**



## Etat des lieux de la gestion de patrimoine au Cameroun





Stéphane NGAMBI  
Expert financier  
Chef de département Gestion De Patrimoine  
MOUGANO INVESTMENT

Dans un contexte d'incertitudes marqué par une conjoncture économique peu reluisante, il s'avère impératif d'étudier les moyens par lesquels tout individu peut prétendre se constituer un patrimoine viable dans le but de jouir d'une sécurité financière et d'assurer une succession dans les règles de l'art.



La gestion du patrimoine est donc cette activité qui consiste à optimiser le patrimoine d'une personne. Par patrimoine on entend l'ensemble des biens et des

dettes que possède une personne ou une entreprise.

Activité pluridisciplinaire permettant une optimisation du patrimoine sur le plan juridique, fiscal et financier, la gestion du patrimoine a pour objet de faire fructifier les avoirs d'un individu en le protégeant des aléas de la vie personnelle et professionnelle et en lui permettant d'assurer aux tiers une transmission dans les meilleures conditions possibles.

Au Cameroun, le concept de la gestion du patrimoine est peu ou mal connu. Il n'existe pas encore de structure dédiée à la gestion de patrimoine. Néanmoins, les acteurs présents faisant office de conseiller en patrimoine sont des entités spécialisées dans divers domaines mais qui proposent des solutions en matière de conseil en gestion de patrimoine à l'instar des banques, des entreprises d'investissements, des assurances, des notaires, des experts comptables et des conseillers indépendants.



De manière générale, la gestion de patrimoine s'articule autour de 03 volets que sont :

- le recensement patrimonial
- l'analyse patrimoniale
- les stratégies patrimoniales

Le recensement patrimonial consiste à identifier tous les avoirs et les dettes de l'individu. Cette étape est importante dans la mesure où elle constitue la base de toute gestion de patrimoine.

L'analyse patrimoniale quant à elle vise à présenter les limites face aux attentes émises par les tiers du fait soit du contexte qui prévaut soit des moyens à disposition.

Les stratégies patrimoniales constituent la dernière étape qui consiste à élaborer des stratégies visant à optimiser et sécuriser le patrimoine des tiers.

La gestion de patrimoine au Cameroun revêt un aspect plus financier dans la mesure où elle est davantage axée sur des opportunités de placement et d'investissement. En effet, la méconnaissance des produits financiers du grand public et la recherche permanente des sources de financement sont autant d'éléments qui justifient l'attrait des populations aux activités de conseils. Pour diversifier et rentabiliser leurs avoirs, plusieurs procédés s'offrent ainsi à eux parmi lesquels, les placements monétaires (Dépôt à terme, compte d'épargne, assurance vie et assurance retraite), les placements financiers (actions et obligations) et les investissements immobiliers.

La restructuration du marché financier camerounais (DSX) du fait de la fusion à venir avec la Bourse régionale de valeurs mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) préconisé le 02 février 2018 par les ministres des finances de la CEMAC, sera un instrument d'autant plus décisif pour la diversification des avoirs. Le secteur bancaire quant à lui du fait de ses innovations, propose sans cesse des produits de plus en plus sophistiqués générant une forte rentabilité.

L'accompagnement à l'investissement en matière de prise de participation génère également des plus-values tout comme l'activité immobilière qui procure une sérénité financière dans le temps.

Tous ces éléments laissent penser qu'ils existent des opportunités financières au Cameroun et cela est d'autant plus intéressant que des personnes doivent en être informées et accompagnées dans la gestion de leur patrimoine.



Comme mentionné en amont, la gestion de patrimoine ne revêt pas seulement un aspect financier, mais également un aspect juridique et fiscal.

Constituer un patrimoine est une chose, mais le transmettre en est une autre chose. Il existe également des moyens visant à encadrer la succession d'où le volet juridique.

Au Cameroun, la plupart des particuliers possédants un patrimoine se soucient peu de la transmission juridique de ce patrimoine à leurs proches et ce n'est qu'au décès de ces derniers que le problème est mis en surface avec toutes les complications que cela impliquent. Dans ce sens, il devient urgent de préparer une transmission dans de meilleures conditions, d'où le recours à un cabinet de conseils. Aussi,

l'épineux problème de constitution et préservation du patrimoine en cas d'union des personnes (mariage) est un élément majeur à prendre en compte.



L'aspect fiscal de la gestion du patrimoine quant à lui consiste à mettre en lumière les mécanismes de taxation des différents revenus fonciers et de capitaux mobiliers (IRCM) sans oublier les mécanismes de fixation de l'impôt sur le patrimoine et la richesse.

Au Cameroun, il est toujours difficile pour des particuliers et des entreprises (généralement les TPE et PME) d'établir et suivre leur fiscalité ce qui met en danger leur patrimoine. Un rapport de la direction générale des impôts laisse entrevoir que plusieurs entreprises n'honorent pas à leur engagement en matière de charges fiscales, de plus la campagne lancée en janvier 2017 sur

l'apurement des dettes fiscales n'a pas suscité entièrement l'effet escompté puisque plusieurs établissements fonctionnent encore en marge de la réglementation.



En vue de solutionner tous les problèmes sus évoqués en matière de gestion de patrimoine, l'accompagnement par des structures adaptées est un préalable voire un impératif pour toute entité désireuse de gérer de manière efficiente leur patrimoine sans inquiétude.

*Contactez-nous pour tous vos besoins en conseils en investissement et gestion du patrimoine*

**Mougano Investment SARL**

*Immeuble les Floralies- Mini-Prix Bastos –  
Yaoundé*

*Tel : 699018354/677741415/694242830*

*E-mail : [infos@mougano-investment.com](mailto:infos@mougano-investment.com)*

*BP : 10192 Yaoundé*

